

EXTENSION DE L'AVENANT DU 14 JUIN 2021 PROROGÉANT LES AVENANTS N°163 ET N°164 RELATIFS AU TEMPS PARTIEL

Date de création : 29/09/2021
Date de première publication : 29/09/2021
Date de version publiée : 29/09/2021
Date de début de publication : 29/09/2021
Date de fin de publication : 31/03/2022
Ccn : ÉCLAT

Les partenaires sociaux ont signé le 14 juin 2021 un avenant prorogeant les dispositions des avenants n°163 et n°164 relatifs au temps partiel. Cet avenant vient d'être étendu par un arrêté du 17 septembre 2021 (publié au JO du 29 septembre 2021).

Les adhérents peuvent retrouver l'intégralité de l'avenant [en cliquant ici](#).